

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE

L'an 2025, le 18 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 12 novembre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

A donné pouvoir : Charlotte de VILLIERS à Laydie PASQUIER

Absent(e)s : Éric RETAILLEAU, Laurence MICHOT, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD,

Secrétaire de séance : Virginie AUDUREAU

2025-56-01 - BUDGET 2025- DECISION MODIFICATIVE N°2

Par délibérations n° 2025-21-02/2025-22-03 et 2025-23-04, en date du 8 avril 2025, le Conseil Municipal a approuvé le budget principal et ses budgets annexes pour l'exercice 2025.

Le présent projet de décision modificative budgétaire n°2/2025 a pour objet d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice sur le budget principal. Cette proposition comporte l'inscription de crédits complémentaires en recettes et en dépenses.

Cette DM n°2 concerne :

- La souscription d'un prêt pour la rénovation de la salle de théâtre et la salle de convivialité
- Le financement des derniers travaux d'aménagement et de voirie de la MAM

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptables M57,

Vu le budget 2025,

Vu la Décision Modificative n°1 en date du 23 septembre 2025,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative suivante du budget principal :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
D-231-29 : SALLE DE THEATRE	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-47 : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-231-13 : TRAVAUX DE BATIMENTS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	515 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	515 000,00 €	0,00 €	515 000,00 €
Total Général		515 000,00 €		515 000,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal
 Le Maire
 Patrice BERTRAND